



CHORALE ET ORCHESTRE AU LYCÉE : FAIRE VIVRE LA MUSIQUE AUTOUR DE PRATIQUES COLLECTIVES

Mots-clés

Chorale ; Orchestre ; Facultatif ; Seconde ; Cycle terminal ; Motivation ; Volontariat ; Projet ; Partenariat ; Concert ; Collectif.

Les pratiques artistiques collectives en lycée : principes et organisation

Au départ d'une envie

La musique en lycée est affaire d'envies et de passions. Qu'elles soient vocales, instrumentales ou associant ces deux dimensions, les pratiques musicales collectives en lycée, du fait de leur caractère facultatif, dépendent entièrement de la volonté et de la motivation des lycéens à s'investir dans des pratiques de cette nature. C'est bien au départ de cette *envie de faire, de pratiquer* la musique autour d'un projet artistique fédérateur que naît cet engagement.

Cette motivation résulte souvent d'habitudes prises antérieurement, d'une culture des pratiques collectives acquise au collège, d'une dynamique qui s'est développée dans le cadre de la diversité des enseignements et des activités collectives offertes aux collégiens (enseignement facultatif de chant choral, classes à horaires aménagés, dispositif orchestre à l'école). Elle peut également reposer pour certains élèves sur un parcours musical mené parfois dans un établissement d'enseignement spécialisé, dans une structure associative ou bien encore être le fruit de pratiques autodidactes. Elle est toujours placée sous le signe du collectif.

Au départ d'un projet

Chorales et orchestres sont des espaces de pratique musicale dans lesquels des élèves aux parcours hétérogènes se rencontrent et collaborent. Le professeur de musique doit alors tenir compte de la diversité des profils des élèves et veiller à répondre aux aspirations et aux motivations des uns et des autres. Chaque élève peut ainsi s'épanouir et trouver sa place dans un ensemble plus large. Ces pratiques musicales collectives et facultatives sont en outre l'occasion de prolonger et valoriser les acquis de certains lycéens qui suivent par ailleurs un enseignement musical au lycée.

Les pratiques musicales collectives permettent le développement de compétences musicales et artistiques. Elles tirent parti des sensibilités de chacun, fédérées par un projet commun. Elles sont aussi une respiration, un temps scolaire singulier convoquant d'autres modalités d'apprentissage, développant d'autres compétences transversales et citoyennes et enrichissant le parcours de formation suivi au lycée.

Il revient au professeur de musique de lycée de penser son projet choral et/ou orchestral dans ses dimensions artistiques, pédagogiques et éducatives :

- sous la forme d'un projet annuel qui aboutisse à une ou plusieurs restitutions publiques au sein ou à l'extérieur de l'établissement ;
- autour d'un programme qui, aussi bien à l'échelle d'une année scolaire que sur les trois années du parcours au lycée, permette de rencontrer et de s'approprier des répertoires et des œuvres de toutes natures ;
- en associant les élèves à la conception de la programmation pour entretenir leur engagement, développer leur autonomie et encourager leur sens de l'initiative ;
- en s'appuyant sur un ensemble de compétences identifiées et partagées.

Modalités organisationnelles des pratiques collectives

Portées par le professeur de musique de lycée, les pratiques musicales collectives – chorales ou orchestrales – sont complémentaires de l'enseignement optionnel et de l'enseignement de spécialité. Si elles s'adossent aux enseignements musicaux existants dans l'établissement, elles n'en demeurent pas moins au centre des pratiques artistiques du lycée et à ce titre jouent un rôle majeur dans le développement du Parcours d'Education Artistique et Culturel. Dans cette perspective, elles gagnent à être inscrites dans le projet d'établissement.

Au-delà des contraintes qui s'imposent aux lycées et de la diversité des configurations possibles, plusieurs données doivent prévaloir au moment du choix de mise en œuvre de ces pratiques :

- définir une plage horaire permettant l'accueil du plus grand nombre d'élèves : ces ensembles musicaux ont vocation à accueillir des lycéens de différentes classes et de différents niveaux ;
- choisir un créneau permettant des répétitions régulières, hebdomadaires : la mise en œuvre d'un projet artistique de la chorale/l'orchestre se décline en différents moments qui sont autant de situations de travail devant répondre à un principe de régularité ;
- opter pour un espace adapté à la conduite de ces pratiques. Quel que soit l'effectif de l'ensemble et quelle qu'en soit sa nature, cette pratique, pour qu'elle soit de qualité et valorisante, « doit pouvoir profiter d'un lieu adapté à ses exigences. Son acoustique, son isolation, son espace et son équipement doivent permettre aux différentes facettes de la pédagogie de se déployer sans difficulté. »¹

La chorale et l'orchestre, dans et hors les murs

Faire vivre la musique au sein du lycée, une identité à affirmer

La chorale et l'orchestre constituent des marqueurs forts de l'identité de l'établissement. Explorer l'histoire d'un lycée sous le prisme des pratiques collectives passées et présentes s'avère particulièrement révélateur d'une histoire souvent riche et toujours singulière. Chorale et orchestre contribuent au rayonnement de l'établissement et parviennent par les projets mis en œuvre à mobiliser l'ensemble de la communauté éducative. Au-delà du lycée, ce levier de connaissance, de visibilité et de reconnaissance des enseignements musicaux ne doit pas négliger le travail de liaison avec les collèges de proximité autour de projets communs.

Les restitutions publiques sont autant de moments forts et structurants de la vie culturelle du lycée. Elles permettent également de valoriser et de faire la promotion des enseignements musicaux proposés par l'établissement. Elles peuvent prendre des formes diverses, modestes ou de plus grande ampleur, mais constituent toujours des temps spectaculaires. Elles peuvent également s'enrichir des apports spécifiques d'autres enseignements artistiques proposés au lycée.

Quelques-unes des opportunités à saisir pour présenter le travail mené en chorale et orchestre :

Au sein de l'établissement

- Rentrée en musique
- Journées Portes Ouvertes
- Répétitions publiques
- Temps d'immersion pour les collégiens
- Journée et semaine des Arts
- Auditions, happening, performances
- Concerts de fin d'année

Faire vivre la musique "hors du lycée", une identité qui rayonne sur un territoire

De la classe à la scène, des répétitions à la restitution, le projet choral ou orchestral profite toujours d'une projection « hors les murs » amenant les élèves à se produire, à rencontrer publics et artistes, à découvrir des lieux en relation avec le spectacle vivant et des métiers qui y sont attachés.

Parce qu'ils s'inscrivent dans un territoire déjà doté de structures et acteurs culturels locaux, la chorale et l'orchestre du lycée tirent profit de projets menés avec divers partenaires extérieurs au lycée. Le travail mené peut ainsi s'enrichir d'apports dans d'autres domaines que la musique (mise en scène, vidéo, danse...) permettant ainsi de diversifier les expériences artistiques, de fréquenter des lieux culturels et de rencontrer les acteurs du spectacle vivant. Ces concerts et ces différents temps de rencontre sont autant de situations permettant à l'élève d'éclairer un parcours d'orientation notamment dans la perspective de la découverte des métiers du monde culturel.

Quelques acteurs susceptibles d'être associés à un projet du chœur ou de l'orchestre :

Au sein d'un réseau de partenaires

- Artistes en résidence
- Structures spécialisées (école de musique, conservatoire)
- Scènes (opéras, festival, théâtre, scènes nationales, scènes de musiques actuelles)
- Acteurs de la vie culturelle, associative et citoyenne

Annexe 1: autour des pratiques chorales et instrumentales, entre commun et singulier

Commun aux pratiques musicales collectives en lycée

- Des pratiques ouvertes à tous, sans prérequis
- Des pratiques fondées sur l'envie de partager la musique
- Des pratiques valorisantes pour les élèves
- Des restitutions régulières
- Une communication efficace de ces pratiques musicales et artistiques au sein comme à l'extérieur du lycée
- Un espace de répétition adapté et insonorisé
- Un créneau horaire « rassembleur »
- Des opportunités pour développer une politique partenariale
- Des rencontres musicales et culturelles pour développer l'éducation artistique et culturelle
- Des pratiques qui offrent la possibilité de découvrir les métiers du spectacle vivant
- Un répertoire qui permet aux chœurs et orchestres de se rencontrer

Spécificités liées aux pratiques chorales	Spécificités liées aux pratiques orchestrales
• Choix d'un répertoire polyphonique adapté • Diversité des styles, époques, langues chantées : chansons, comédies musicales, œuvres du répertoire, pièces patrimoniales, etc. • Chants a cappella ou accompagnés • Mise en espace du chœur • Rencontres chorales avec les collègues du secteur • Création de chansons, écriture de textes	• Un équipement nécessaire et un <i>instrumentarium</i> minimal (amplification, clavier, batterie, etc.) • Salle ou local de stockage • Choix d'un répertoire instrumental adapté au niveau des élèves • Tenir compte des acquis, du niveau des élèves instrumentistes • Des arrangements valorisants avec supports adaptés (partitions, tablatures, grilles d'accords...) • Démarches de création, d'improvisation instrumentale